

CANTINE AUTONOME ESVES ET MANSE (CAEM)

La Cantine Autonome Esves et Manse (CAEM) est une association autonome gérée par des parents d'élèves bénévoles. Elle est indépendante des écoles et des mairies. Elle est ouverte à tous les enfants fréquentant les écoles de Sepmes, Marcé-sur-Esves et Draché et à leurs enseignants, sous les conditions décrites dans ce règlement.

ORGANISATION

	Sepmes (Ecole)	Marcé / Esves (Ecole)	Draché (Salle municipale)
Horaire	12h - 13h20	12h-13h10	12h - 13h15

Les cantinières et le personnel communal mis à notre disposition assurent le service et la surveillance.

TARIFS

Pour bénéficier des services de la cantine, l'adhésion est obligatoire pour tous. Elle est de 1€ par enfant scolarisé et de 2€ pour toute personne sans enfant scolarisé dans le RPI.

Pour l'année scolaire 2020/2021, le tarif des repas est fixé à :

	Régulier	Occasionnel (mangeant ponctuellement à la cantine)
Enfant	3,42 euros	3,87 euros
Adulte	4,50 euros	5,18 euros

PAIEMENT

- Pour les élèves réguliers : **règlement effectué par prélèvement automatique chaque début de mois.** En cas d'impossibilité, merci de nous contacter.

A nous retourner avec la fiche d'inscription : Document Mandat de Prélèvement SEPA, joint au dossier et votre RIB pour permettre le remboursement des absences

- Pour les occasionnels : nous prévenir 10 jours avant la présence souhaitée de l'élève par mail uniquement et effectuer un virement ou un chèque du montant qui vous sera demandé.

Echéancier des paiements (mensualisation sur 10 mois et non sur 9 mois comme avant)

mois	Septembre *	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	TOTAL
un enfant	46,54 €	47€	47€	47€	47€	47€	47€	47€	47€	47€	469,50€
deux enfants	93,08 €	94€	94€	94€	94€	94€	94€	94€	94€	94€	939,08€
trois enfants	139,62 €	141€	141€	141€	141€	141€	141€	141€	141€	141€	1408,62€

- Pour les occasionnels et ceux qui devront faire un virement voici les coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1940 6370 1616 0500 1700 196

Code banque : 19406 Code BIC : AGRIFRPP894

Code guichet : 37016



En cas de difficultés financières, contactez rapidement l'association. Vous pouvez également vous rapprocher de votre mairie pour voir si une aide est possible.

Le non- paiement des repas peut entraîner l'exclusion de l'enfant.

Changement de situation :

En cas de changement (déménagement, départ de l'enfant..), **vous devez obligatoirement nous le signaler**. Nous régulariserons l'échéancier en fonction de cette notification, sinon l'ensemble du ou des mois seront dus.

ABSENCE

Type d'absence	Que faire ?	Repas remboursés ?
IMPREVUE (ex : maladie)	prévenir l'association par un mail	OUI à partir du 5 ^{ème} jour d'absence consécutif. Il y a 4 JOURS DE CARENCE.
PREVUE	informer directement l'association au moins 10 jours précédant l'absence par mail uniquement	OUI si le délai est respecté
Sorties scolaires	prévoir un pique-nique	OUI

Les régularisations pour absences ou sorties se font en fin d'année.

FONCTIONNEMENT DANS LES CANTINES

A Draché et Marcé/Esves, des serviettes en papier sont distribuées aux enfants.

A Sepmes, **ne pas oublier de fournir une serviette de table propre chaque semaine**. (à voir pour la rentrée de septembre 2020/2021 protocole COVID)

A Draché et à Marcé/ Esves, les enfants participent au rangement et au débarrassage de leur table.

REGLES ET COMPORTEMENT

Le temps de restauration doit se dérouler calmement et sereinement, dans le respect des adultes présents et des autres enfants. Les enfants doivent respecter les règles affichées dans chaque cantine.

Le personnel de cantine veille à ce que les élèves respectent les règles pour le confort de tous, en cas de non-respect, vous serez avertis par mail.

N'hésitez pas à nous contacter et à participer aux assemblées générales.

Nous recherchons également des parents bénévoles qui voudraient rejoindre l'association CAEM.

Composition du BUREAU jusqu'à la prochaine élection

La présidence est assurée par l'ensemble des bénévoles.

Nous vous communiquerons le nom du président et la nouvelle composition du bureau après l'AG.

Alexia BRILLAULT, Trésorière : 06 84 40 39 04

Hélène GALVEZ, secrétaire ; Mélissa BREDIF et Elodie BARBIER, commission menus

Mail de l'association : caem.drache@gmail.com